

Réunion de la Société helvétique des sciences naturelles à Neuchâtel, les 24, 25 et 26 juillet 1837

Objektyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société Neuchâteloise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **56 (1931)**

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Réunion

de la Société helvétique des sciences naturelles

à Neuchâtel, les 24, 25 et 26 juillet 1837

PAR

FRÉDÉRIC-EUGÈNE TERRISSE

(1806-1840)

Cette relation a été publiée une première fois en 1920 par la *Suisse libérale* (27 et 28 août), à l'occasion de la réunion, à Neuchâtel, de la Société helvétique des sciences naturelles. La famille de l'auteur avait jugé bon de faire alors quelques suppressions dans le texte que les convictions royalistes de son aïeul rendaient, par endroits, plutôt sévère à l'égard des républicains de son pays.

Le comité de la Société neuchâteloise des sciences naturelles a estimé qu'à plus d'un siècle des événements de 1831, il était possible, sans blesser personne, de laisser aux contemporains toute leur liberté de parole.

Le récit de Frédéric-Eugène Terrisse paraît donc maintenant *in-extenso* et apportera au centenaire de la Société neuchâteloise des sciences naturelles l'écho de cette rencontre de 1837, qui marqua, en particulier, dans les annales de la géologie.

L'auteur, fils d'André-César Terrisse et de Sophie née d'Ivernois, naquit en 1806. Il occupa dès 1831 diverses charges publiques, dont les plus importantes furent celles de commissaire du gouvernement à Travers et Rochefort, de lieutenant civil de Neuchâtel, de président de la commission d'éducation de cette ville, de député au Corps législatif et de député à la Diète helvétique. Il mourut en 1840.

Il a laissé diverses relations, la plupart inédites, des événe-

ments politiques, entre 1830 et 1840, à Neuchâtel et en Suisse. Ces souvenirs n'étaient pas écrits pour la publication, et n'en ont, souvent, que plus de spontanéité et de saveur.

Les dessins qui accompagnent ce récit sont également de l'auteur.

Saint-Blaise, 10 mai 1932.

Eugène TERRISSE.

*Réunion
de la Société helvétique des Sciences naturelles
à Neuchâtel, les 24, 25 et 26 juillet 1837.*

Nous avons à Neuchâtel pendant ces trois journées la réunion de la Société helvétique des Sciences naturelles. Depuis plusieurs semaines, plusieurs mois même, l'infatigable directeur de notre musée, Louis Coulon fils, mon ami, travaillait du matin au soir à l'arrangement des salles de notre musée, et aux moyens de recevoir honorablement nos Confédérés. La ville avait mis à sa disposition et à celle d'un comité spécial la somme de 60 louis ; le gouvernement, en fournissant la contribution ordinaire de 420 fr., avait aussi promis son concours pour que rien ne manquât à la fête. Tous les particuliers de la ville s'étaient montrés disposés à loger les savans qui pourraient arriver ; M. Rougemont de Löwenberg avait offert son hôtel pour les réunions du soir ; mon beau-frère DuPasquier avait consenti à recevoir la société un après-midi dans sa campagne à Cortaillods ; M. Coulon l'avait invitée à une collation dans son jardin en ville ; les notables du Locle et de la Chaux-de-Fonds avaient fait savoir que si la société se transportait aux Montagnes, ils sauraient lui faire une brillante réception.

Le dimanche 23, les savans suisses commençaient déjà à arriver de toutes parts dans notre ville. La salle de la Commission d'Education au Collège servait de bureau de réception et des logemens. On donnait là à chaque arrivant son billet de logement et le programme de la fête et des travaux ; 145 savans s'étaient fait annoncer. La plupart étaient déjà à Neuchâtel le dimanche soir. On distinguait parmi eux M. Léopold de Buch, Messieurs de Candolle,

Schinz, Escher, Studer, etc. M. Elie de Beaumont était incessamment attendu.

Le dimanche soir, chez M. Coulon, on fit la connaissance des arrivans. Tous, même les Vaudois et les Fribourgeois, montraient les meilleures dispositions. Les Suisses allemands firent une vigoureuse tombée sur les cigares offerts à discrétion et sur le splendide souper dressé dans les salons de la maison Coulon.

Le lendemain, lundi 24, la société se réunit à 8 h., dans la salle du chant au collège pour l'ouverture de la session. M. le professeur Agassiz présidait la séance ; à sa droite et à sa gauche étaient les professeurs Godet et Ladame lui servant de secrétaires ; au-dessous, devant eux, les membres du comité permanent ; plus loin et sur des chaises rembourrées les 140 membres présens. Enfin dans le fond de la salle un brillant auditoire de dames et de messieurs formant le public.

Agassiz ouvrit la séance par un discours où, après quelques généralités, il entama de suite la matière des blocs erratiques du Jura, les couches polies des roches extérieures et méridionales de celui-ci, les restes de moraine qu'on y découvre, les vallées d'érosion de la plaine suisse, etc., au moyen de tout quoi et des explications intéressantes qu'il donna sur la formation actuelle des glaciers et de leur état primitif, il développa et tâcha de prouver la vérité de son système sur la couche épaisse de glaces qui s'étendait à la fin de la dernière époque géologique sur la plaine suisse, depuis les Alpes au Jura et au delà, et qui a dû, lorsqu'elle s'est brisée et fondue, être la véritable cause de la déposition des blocs erratiques sur nos pentes méridionales du Jura, de la polissage de nos laves, et des bassins actuels de nos lacs suisses, etc. Il fit ensuite à la société plusieurs communications de mémoires qui lui avaient été adressés, demanda le rapport de quelques commissions, et en nomma quelques autres pour certains objets d'administration. Son discours, dans la partie au moins qui avait rapport à sa couche de glace depuis les Alpes au Jura, parut faire une assez grande impression sur les assistans qui, les uns, approuvaient cette nouvelle hypothèse, les autres n'y ajoutaient pas grande créance. On entendit ensuite la lecture d'un mémoire du professeur Heer de Glaris sur la répartition des coléoptères en Suisse. La séance publique terminée, la société se divisa en sections, et se répartit dans les salles diverses du gymnase disposées pour les recevoir. Il y avait la section de géologie, de médecine et de botanique, de zoologie et d'anatomie comparée, de physique et de chimie, etc. Tout cela était admirablement arrangé pour la commodité des discussions particulières et la lecture des mémoires. On me raconta que dans la section de géologie le professeur Agassiz fut vigoureusement attaqué par M. Léopold de Buch sur la matière de son système de glaces, et qu'il s'en fallut de peu que la discussion ne dégénérât en mots vifs et piquants. On le conçoit : le vieux géologue prussien avait à défendre son terrain

et à garder une position conquise avec gloire et qu'on voulait lui ravir. Aussi dit-on qu'il se démena rudement dans cette occasion !

A deux heures, on se réunit pour le dîner dans le jardin Rougemont. La table était dressée dans la serre. Elle avait été servie et arrangée par nos dames. Nous étions 150 à 200 personnes à table. Le dîner fut gai. Nombre de toasts furent portés, à la société, à son président, à la ville de Neuchâtel, à Messieurs Coulon père et fils, à M. de Candolle, à M. de Buch, aux dames de Neuchâtel, au capitaine Chaillet, etc. Chaque toast était suivi d'un ban ou d'une claque effroyable dirigée par le maître bourgeois de Montmollin. Chacun paya son dîner 3 francs de France.

L'après-midi fut employée à visiter les collections du musée, de DuBois de Montperreux, de Godet, de M. Chaillet, les diverses curiosités de la ville et des environs, etc.

Le soir on se réunit de nouveau à l'Hôtel Rougemont, pour causer en société, et surtout pour participer au souper donné par la ville de Neuchâtel. La serre était magnifiquement éclairée et décorée. Au fond se voyait un transparent avec les mots : *Soyez les bienvenus* ; au-dessous l'œil de la Providence, le chiffre en fleurs de la Société helvétique S. H. ; des guirlandes de fleurs disposées avec goût ; le côté méridional de la serre tapissé du haut en bas des plus belles fleurs en pots, etc., etc. La table était disposée en un long fer à cheval. On circulait tout autour et dans l'intérieur avec la plus grande facilité. Elle contenait au moins 200 convives. C'est ici que les toasts les plus variés et les plus originaux furent portés : à la prospérité du musée et des établissements d'instruction de la ville de Neuchâtel, au magistrat, de nouveau aux dames, à leur bon esprit, aux sections de médecine, de botanique et de géologie, etc. Un M. Fueter, pharmacien de Berne, récita une pièce de vers en l'honneur de Neuchâtel, de l'auditoire savant de M. Agassiz, et des dames qui avaient suivi ses cours. M. Godet chanta une dizaine de couplets adressés aux diverses sections de la société ; M. de Joannis chanta ses délicieuses chansons de Béranger ; jusqu'à minuit passé on se récréa de chansons, de santés, de bon vin, de musique militaire, de conversations diverses, de promenades dans les bocages du jardin, etc., etc. Ces braves Suisses étaient enchantés. Telle fut la première journée.

Le lendemain, mardi 25, travaux et discussions dans les sections. A 11 heures séance publique pour diverses opérations administratives et la lecture de quelques mémoires. A 2 h., on dîne ; à 4 h. 30 on monte sur le bateau à vapeur pour se rendre au Petit Cortaillods chez mon beau-frère DuPasquier qui avait invité la société à une collation. Le débarquement fut fort intéressant. Après un rafraîchissement, on se divisa en trois sections. Les ornithologistes se rendirent à Cortaillods pour y visiter le cabinet d'oiseaux de Monsieur Aug. Vouga ; les géologues coururent à pied à Troisrods pour examiner la superposition de la molasse et

de la craie sur le terrain jurassique ; enfin le reste de la société se dirigea à la fabrique neuve de toiles peintes de M. DuPasquier. Je me joignis à cette dernière section. Avant de procéder à la visite, MM. Henri DuPasquier d'une part, et Persoz professeur de chimie d'autre part, expliquèrent très lucidement et avec talent à la société la méthode de fabrication et les divers procédés, dont on se sert aujourd'hui pour l'impression des toiles. Tout le monde parut enchanté de l'établissement ; les essais et expériences chimiques répondirent à l'attente, et chacun de nous vit avec un plaisir extrême que Mess. DuPasquier étaient dans leur fabrication parfaitement à la hauteur de la science et des perfectionnements nombreux apportés depuis quelques années à cette branche d'industrie. Ils ont maintenant le chauffage et la lessive à la vapeur, la nouvelle méthode de graver les rouleaux, et les bassins perfectionnés pour la teinture.

De retour au Petit Cortaillods, on fit un charmant souper sous les arbres de l'allée le long du lac, et à 9 h. on remonta sur le bateau à vapeur pour revenir de nuit en ville à la lueur des flambeaux. La journée se termina sans aucun accident.

Le mercredi 26, à 3 heures du matin, le bruit éclatant des trompettes sonnantes la diane réveilla agréablement dans leur lit les 200 personnes éparses dans les divers quartiers de la ville, qui devaient assister à la fête de la journée et prendre part à la course aux Montagnes. Tout le monde fut précis au rendez-vous. Vingt-deux voitures, grands chariots de poste, gros omnibus, arrivèrent sur la place de l'Hôtel de ville, portant chacun leur numéro et conduits par un cocher ayant également à son chapeau le numéro de sa voiture. Chaque voiture était présidée par un membre de la section neuchâteloise chargé d'en faire les honneurs aux étrangers et de leur expliquer les beautés et les choses intéressantes du pays qu'ils allaient parcourir. Indépendamment de cela se trouvaient de distance en distance, huchés sur les voitures, des espèces de conducteurs ou des hommes spécialement destinés à la surveillance des voitures et des cochers, afin qu'il n'arrivât aucun accident et que le service se fit convenablement. A 4 h. 15, tout le cortège se mit en marche, la voiture du chancelier en tête, attelée de quatre jolis chevaux blancs, et dans laquelle se trouvait Mons. le président Agassiz, Mess. de Buch et Elie de Beaumont. Les équipages suivaient en une longue file, marchant à distance et dans le meilleur ordre. Le temps était d'une beauté ravissante. Je me trouvais dans la voiture n° 11 en compagnie de Mess. Pfluger de Soleure, de Meyer de Francfort s/Main, Studer de Berne, Escher de Zurich, Favre de Genève, et Grässly de Soleure ; il y avait sur l'impériale mon beau-frère Montmollin, et dans le coupé (c'était un chariot de poste) trois originaux, dont un chanoine du Saint-Bernhard. A mesure que nous montions, les Alpes s'agrandissaient et devenaient de plus en plus belles. Les voyageurs étaient enchantés. Le Val-de-Ruz présentait depuis les

Hauts-Geneveys l'aspect le plus magnifique. Que fut-ce quand depuis le Haut des Loges nous contemplâmes les Alpes s'élevant derrière le premier plan de Chaumont ? Toute la société avait ici mis pied à terre pour admirer ce spectacle. On remonta tous ensemble en voiture et lorsque nous descendîmes rapidement du côté du versant de la Chaux-de-Fonds, c'était une chose des plus pittoresques de voir ces vingt-deux grosses et lourdes voitures parcourir comme un long serpent les contours gracieux de la route de Boinods.

Nous descendions ainsi joyusement et d'un bon train, admirant le vallon de la Sagne et les approches de la capitale de nos montagnes, lorsqu'un géologue genevois huché sur l'impériale de notre voiture, se mit tout à coup à pousser des cris d'effroi, hurlant à tue-tête : halte ! halte ! et annonçant qu'une des voitures du cortège venait de faire la culbute en bas le talus de la route et gisait sens dessus-dessous dans un pré voisin. Nous sortîmes précipitamment pour voir ce qui s'était passé et nous nous portâmes promptement au lieu de l'accident. Là, nous tirâmes les uns après les autres les membres de la société renfermés dans cette malheureuse voiture. Il s'y trouvait entr'autres Monsieur le secrétaire d'Etat et le professeur Luttringhausen. Fort heureusement aucun d'eux, ni des deux autres géologues composant la compagnie réunie dans cette voiture n'avait une égratignure. Chacun en fut quitte pour l'émotion. A peine avions-nous sorti du coffre de la chaise le quatrième personnage qui y était renfermé, que de nouveaux cris d'alarme vinrent frapper nos oreilles. On regarde la file du convoi et nos yeux aperçoivent l'avant-dernière voiture renversée au delà d'un petit mur de pâturage qu'elle avait franchi à côté de la route. On y courut comme à la première, mais à part les chevaux qui étaient horriblement maltraités et la voiture dont une roue était disloquée, personne n'avait le moindre mal. Après avoir remonté la première voiture, et placé les quatre géologues de la dernière dans un autre véhicule du convoi, nous nous remîmes en marche, et nous fîmes notre entrée triomphale dans le bourg de la Chaux-de-Fonds, où toute la population nous attendait, pressée dans la rue de la Combe et sur la place au devant de l'Auberge. Nos géologues ne pouvaient cacher l'impression que leur faisait éprouver la vue de ce bourg splendide et si populeux, placé au sein de montagnes presque incultes, de pâturages et de forêts de sapins. Cependant j'aurais personnellement désiré que l'aspect extérieur de la localité eût présenté plus d'ordre et plus d'arrangement dans les détails. A part quelques jeunes gens bien mis, mais dont beaucoup avaient cependant des figures Bouringottes, la population pressée dans les rues et garnissant les nombreuses fenêtres des maisons présentait un aspect étioilé et même assez malpropre. Je fus frappé de cette apparence, ainsi que des encombrements des rues, de leur peu de propreté et de la mauvaise décoration des façades extérieures des maisons.

Il est vrai que sous ce dernier rapport nous sommes gâtés à Neuchâtel.

Messieurs les membres de la commune nous reçurent à l'entrée de l'Hôtel du Bourg. Ils étaient tous endimanchés : on voyait à leur tête Mess. DuBois, lieutenant civil, Jacot le jeune, Jacot-Guillarmod, Humbert, Matthey, maître bourgeois, etc. Ils nous introduisirent dans une salle supérieure où étaient étalés les produits de l'industrie ; on voyait là des montres magnifiques, remarquables par leurs ciselures, leurs émaux, leurs peintures, la richesse de leurs cadrans et de leurs boîtes ; sous ce rapport l'industrie de nos montagnes a fait de très grands progrès depuis dix ans. Elle peut se passer à bien des égards des orfèvres et émailleurs de Genève. On me montra un cadran contenant dans le pourtour des minutes toute l'oraison dominicale et dans la barre inférieure du chiffre 4 le nom de l'émailleur, un certain *Jaquet*. L'œil ne distinguait pas même la trace de ces choses. Une loupe très forte pouvait seule vous les faire appercevoir, et surtout vous faire distinguer les lettres. On admira beaucoup les divers genres de montres. Il y en avait dans le goût des Norvégiens, des Suédois, des Frisons, des Allemands, des Français, des Russes, des Italiens, des divers Etats de l'Union américaine, du Mexique, du Brésil, du Levant, de la Perse, de l'Inde, de la Chine, etc., etc. Le système polaire de Ducommun était aussi exposé dans une salle, ainsi que diverses pendules intéressantes.

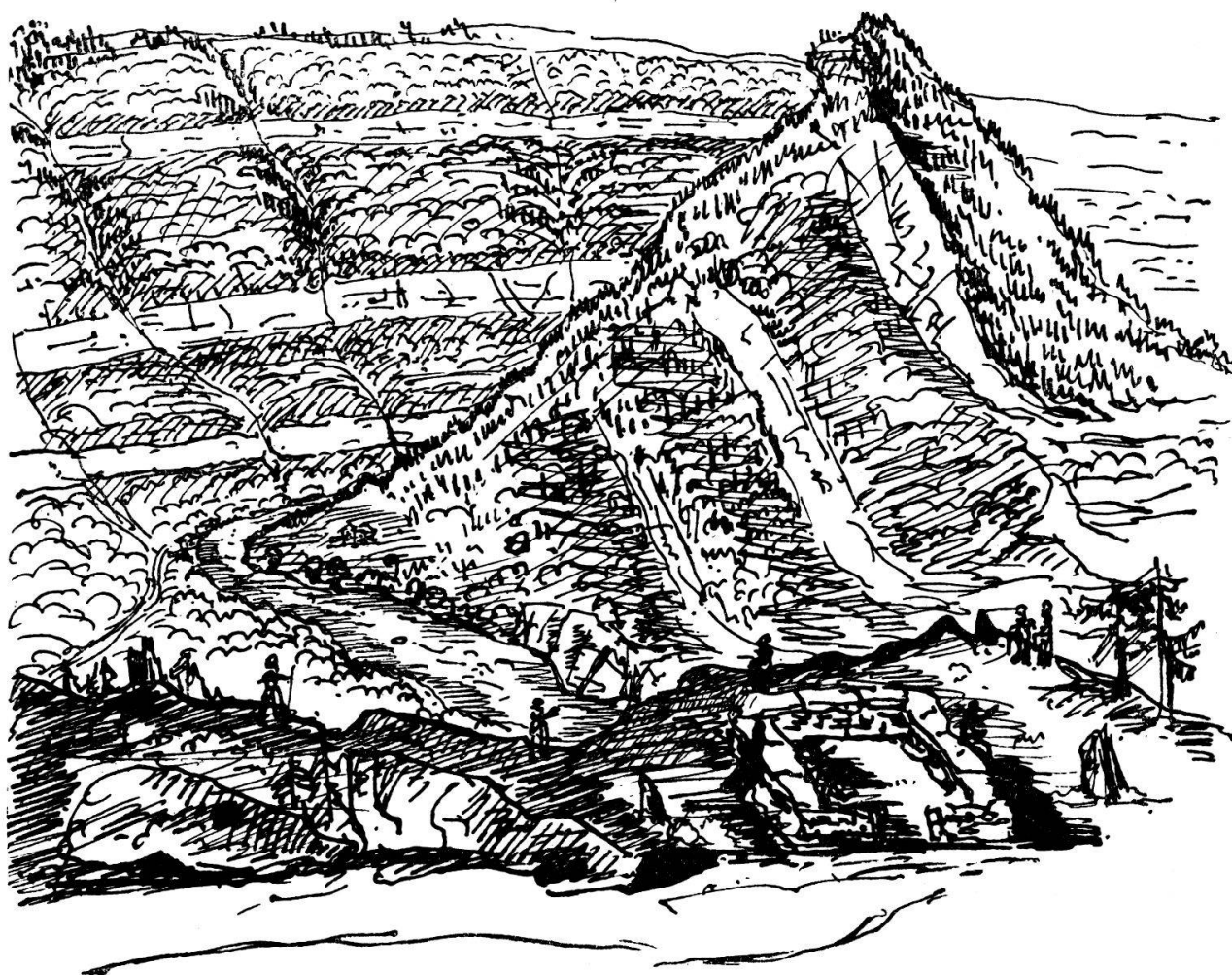
Quand on eut suffisamment examiné ces produits de l'industrie, on se mit à table dans les salles du 1^{er} étage, où un copieux déjeuner attendait la société. Il y avait de toutes choses en abondance, de la crème délicieuse, des pâtés excellens et du vin rouge exquis. Une musique d'instrumens de cuivre nous jouait des airs admirablement exécutés. C'était la musique royaliste. On l'applaudit d'une manière extraordinaire. La musique républicaine voulut aussi se faire entendre, mais le chancelier Favarger ayant connaissance de cette velléité, se rendit auprès d'elle et la somma de se retirer sur le champ, au nom du Conseil d'Etat qui donnait la fête, et qui avait le droit de se faire servir dans cette circonstance par ses amis. L'intimation fut si péremptoire que ces misérables quittèrent l'antichambre sans dire un mot. Le lieutenant civil DuBois, dans un discours fort bien fait, complimenta la société au nom de la commune et des habitans de la Chaux-de-Fonds. Le colonel L'Hardy de Lausanne lui répondit d'une manière intéressante, mais maladroite à quelques égards. A la fin du repas, M. le chancelier ayant annoncé que l'on allait se rendre au Saut du Doubs, invita les membres de la société à se diviser en trois sections à volonté : celle des membres qui désiraient faire la course en voiture en passant par le Locle et les Brenets ; ceux qui voudraient faire une excursion géologique par Pouillerel, les Planchettes et les rochers du Moron ; enfin ceux qui avaient l'intention de faire à peu près la même course dans un but de bota-

nique; il ajouta que le lieu de rendez-vous de ces différentes sections était le Saut du Doubs, et que chacune d'elles devait calculer son temps de telle sorte qu'on pût être de retour tous ensemble au Locle à 5 h. pour le dîner.

La société s'étant divisée en trois bandes, je me joignis à celle des géologues, dont le chef était Nicolet de la Chaux-de-Fonds (député au Corps législatif, révolutionnaire du reste) et dont Mess. Agassiz, de Buch et Elie de Beaumont faisaient partie. Nicolet nous fit examiner avec attention des fossiles lacustres dans la couche supérieure du sol où est situé le bourg de la Chaux-de-Fonds. Ils en conclurent qu'il était incontestable qu'un lac d'eau douce avait existé dans cet endroit. Plus haut, nous entrâmes dans des carrières de pierre jaune. Le coquillage sous le nom d'« Astarté » jouait ici le rôle principal. Je n'entrerai pas dans la description de tous les fossiles que ces géologues examinèrent dans tous les sens, soit avec leurs lunettes, soit avec leurs loupes; je ne suis pas de la partie pour pouvoir raconter ces résultats avec exactitude. Je dirai simplement que le vieux de Buch nous faisait courir comme des chats maigres; que cet homme, n'ayant l'air que d'y voir à un pied de distance, marchant les genoux ployés, posant en tremblotant son pied chaussé de larges escarpins aux attaches flottantes, se dirigeant toujours droit devant lui les yeux attachés sur le terrain, nous menait cependant d'un tel train que nous autres jeunes gens avions de la peine à le suivre. Cependant il faisait de temps à autre des haltes pour briser des pierres, et pour les examiner. Il mettait dans sa poche celles qui lui paraissaient intéressantes, après les avoir soigneusement entourées de papier. Quant à Elie de Beaumont, il se faisait donner sur le Jura des renseignements généraux par Nicolet et un certain Renaud-Comte, géologue franc-comtois, du village du Pissou de l'autre côté du Doubs. Il tirait de temps en temps sa boussole et prenait des angles sur la carte du pays. Il était du reste extrêmement calme et froid, et avait plutôt tout l'extérieur d'un Anglais que d'un Parisien. A la fin du compte, après bien des courses à droite et à gauche, des allées et des venues dans toutes les carrières et marnières des environs, des pierres brisées en quantité (car tous les géologues de la partie étaient armés chacun d'un marteau et tapaient impitoyablement et à tort et à travers sur les cailloux et les rochers qu'ils rencontraient), nous arrivâmes à la cure des Planchettes, où la servante de M. le Pasteur Reynier absent nous rafraîchit avec du bon vin de Champvevres. J'admirais beaucoup en mon particulier le charmant pays que nous parcourions, la vue étendue et variée dont on jouit depuis là et depuis le haut de Pouillerel, sur la France jusqu'aux montagnes de la Côte d'Or et sur la chaîne des Vosges, la jolie position de la cure et du village des Planchettes, la profonde gorge du Doubs où il semble que vous allez vous précipiter, l'observatoire de notre pasteur-astronome Reynier; mais mon admiration fut bien autre-

ment excitée quand après une bonne demi heure de marche nous arrivâmes à l'ancien corps de garde des Planchettes, sur le bord de l'enceinte élevée des Rochers du Moron. La société fut dans la même admiration que moi. En arrivant à cet endroit remarquable, Léopold de Buch alla prendre par la main Elie de Beaumont, le mena solennellement au bord du précipice et lui dit d'un ton pénétré : « Veuillez, je vous prie, examiner ce cratère de soulèvement que nous avons sous les pieds, et qui se présente si bien devant nous. » Elie de Beaumont reste sans mot dire, examine longtemps la profonde gorge et les masses énormes de rochers qui l'entourent, semblant absorbé dans ses réflexions ; puis après fait venir auprès de lui Nicolet et Renaud-Comte, et les invite à lui expliquer exactement la manière en laquelle ils avaient déterminé géologiquement les terrains de cette localité remarquable. Les deux géologues neuchâtelois et franc-comtois, qui depuis deux années avaient réuni leurs efforts pour l'examen approfondi des Rochers du Moron et qui étaient arrivés, à la suite de leurs recherches communes, à des résultats identiques, se mirent en devoir de donner à Elie de Beaumont toutes les explications qu'il demandait. Celui-ci les suivit avec la rapidité de la pensée, et comprit en un instant la stratification générale et particulière des couches. A la suite de cela, il se retira à l'écart, tira ses crayons, ouvrit son porte-feuille, et se mit à dessiner rapidement le profil des montagnes et des couches ; il accompagna cela de plusieurs notes qu'il rédigea également sur les lieux ; mais personne ne vit ni ce qu'il avait dessiné, ni ce qu'il avait écrit, et il ne communiqua pas davantage à qui que ce soit la moindre réflexion, ni la moindre pensée personnelle sur les faits géologiques qui étaient déployés et étalés devant nous. En général je me convainquis par la courte fréquentation que j'eus avec ces Messieurs, qu'entre les notabilités scientifiques de la partie, il existait une grande jalousie et un grand égoïsme. Elie de Beaumont fut durant toute la course d'un froid glacial ; Léopold de Buch marchait droit devant lui, sans lever le nez, fixant toujours le terrain et ne causant guère que pour grogner un Anglais qui parlait à E. de Beaumont des Pyrénées, alors que nous étions sur les roches jurassiques, ou pour marmonner assez grossièrement contre les amateurs qui l'accompagnaient, et à l'occasion des absurdités ou des sottises qui pouvaient leur échapper dans leurs réflexions ; Agassiz, qui probablement avait sur le cœur les assauts que de Buch lui avait livrés la veille à propos de son système de glaciers, quitta la compagnie à quelque distance de la Chaux-de-Fonds et marcha seul en avant avec le géologue Studer de Berne. Louis Coulon fils, le meilleur enfant de la compagnie, ne laissait pas non plus que d'avoir parfois des momens de vivacité, quand quelque profane s'aventurait à le questionner. En un mot, la jalousie de métier jouait un grand rôle parmi tous ces braves gens, à ce qu'il me parut.

Voici l'aspect que me présentèrent les rochers de Moron et le profil des couches jurassiques qu'on y découvre :



Comme on le voit, cet endroit remarquable offre dans la paroi perpendiculaire qui forme à gauche l'extrême frontière du pays de Neuchâtel un profil complet de toutes les assises du Jura, soulevées et mises à découvert lors de la formation du cratère de la cluse du Moron. Le même phénomène existe à la montagne de Boudry à l'endroit où celle de la Tourne en est si singulièrement détachée. On peut même dire que le relèvement des assises de la Tourne est encore bien plus curieux que celui des assises du Pissou ou de la montagne de l'autre côté du Doubs, vis-à-vis de l'enceinte des Rochers du Moron. Car le cratère de la Tourne a soulevé les assises de cette montagne, non pas seulement dans une position inclinée comme celle du Pissou, mais les a placées dans une position parfaitement verticale.

Tous les géologues de la compagnie tirèrent leurs crayons et se mirent soit à dessiner le profil géologique, soit la perspective et la vue de la localité. Le géologue Renaud-Comte, franc-comtois, me plut beaucoup par sa simplicité et son calme. Il eut la bonté,

après avoir disserté scientifiquement avec Elie de Beaumont, de m'expliquer en style clair et compréhensible les phénomènes géologiques que nous avons sous les yeux. Il résulte de ses observations et de celles de Nicolet et de Buch qu'il existe dans cet endroit remarquable de notre pays (les Rochers du Moron) un cratère de soulèvement bien déterminé ; que par l'effet de l'action souterraine, les couches jurassiques ont été élevées en dôme, puis violemment rompues et fissurées ; que sur le sol neuchâtelois ces couches ont été soulevées simplement de bas en haut laissant appercevoir dans l'enceinte de rochers perpendiculaires qu'elles forment le côté extérieur de la fissure et le flanc de tous les étages des couches jurassiques mises à découvert ; que sur le sol de France, par contre, les couches ont été non seulement soulevées du haut en bas, mais redressées presque perpendiculairement au bord de la fissure, en la forme où on les voit encore aujourd'hui dans la montagne triangulaire au-dessous du Pissou et dans l'ondulation remarquable qu'elles présentent à la base sud-est de cette montagne. On voit également dans le sol sur lequel est assis le village français du Pissou, affleurer la couche de pierre jaune ou terrain *néocomien*, dont le pendant se trouve dans la vallée de la Chaux-de-Fonds, etc.¹

On dit que c'est à la vue de cette localité et à la suite de l'examen qu'en fit L. de Buch que ce savant commença à affirmer et à soutenir publiquement sa théorie des soulèvements, au moyen de laquelle il a renversé l'ancien système neptunien qui a régné jusqu'à lui. Ainsi c'est une localité classique pour l'histoire de la géologie. Quand même elle n'offrirait pas cet intérêt scientifique, elle serait digne d'être visitée par tous les Neuchâtelois comme l'un des points de notre pays les plus curieux sous le rapport de la vue remarquable, et du coup d'œil pittoresque et sauvage qu'elle présente.

Nous quittâmes les uns à la suite des autres l'ancien corps de garde des Planchettes, et nous descendîmes dans le fond de la gorge jusqu'au bord du Doubs par un sentier ou chemin rapide et ombragé de sycomores qui croissent ici en grand nombre, tout comme dans la *Poëte Combe* de la Tourne. Agassiz marchait en avant à un quart de lieue de distance, venaient ensuite Nicolet et moi, puis derrière nous, à un grand éloignement, L. de Buch, plus loin encore des géologues vaudois et genevois, enfin tout derrière Elie de Beaumont avec Comte, du Pissou. Chacun, à ce qu'il paraît, voulait observer seul et réfléchir isolément et en silence. Au fond de la gorge est une maison bâtie par des Matthey, mais abandonnée à cause des éboulemens dangereux qui tous les printemps et après les grandes pluies fondent dans le lit du Doubs depuis les hauteurs perpendiculaires voisines. Après avoir parcouru le fond de la gorge, examiné une source tuffeuse et une mine de tuf très dur et fort abondant sur notre pays, au bord du Doubs, visité les moulins du Moron, brisé quelques pierres dans un lit de

¹ Ici se place le dessin de la p. 97.

roches où se trouvaient des « astartés » en grand nombre, admiré la vue toute pittoresque du lit du Doubs et des Rochers qui l'avoisinent, nous arrivâmes aux environs de 4 h. 30 au Saut et aux derniers des Bassins des Brenets. Tout ce pays si sauvage, si pittoresque, si peu habité, me parut singulièrement propre aux opérations des contrebandiers. Aussi dit-on qu'ils y abondent, et qu'ils ne se font pas faute de l'exploiter de toutes manières. On voit sur le rivage du Doubs, territoire français et vis-à-vis des moulins du Moron, une grande et énorme maison dans le style franc-comtois ou bourguignon, qui contraste singulièrement avec les constructions neuchâtelaises de la rive opposée.

Quand nous arrivâmes au Saut du Doubs, le plus charmant spectacle se présenta à nos yeux. Le reste de la société géologique, avec une population extrêmement nombreuse de la Chaux-de-Fonds, du Locle, des Brenets, couvrait les rives du dernier Bassin et se trouvait pittoresquement réparti sur les rochers avoisinans, sur la verte pelouse, et au milieu des bouquets de bois qui tapissent les rives du Doubs. Il y avait au moins là 2 à 3000 personnes de tout âge et de tout sexe, toutes endimanchées, faisant retentir l'air de leurs chans, et de bruyantes détonations d'armes à feu. On en apercevait dans tous les coins. Le Bassin était rempli de grosses barques et de petits bateaux pavoisés. Deux musiques militaires se répondant mutuellement donnaient à toute la scène un aspect de vie et de gaieté tout à fait ravissant. Nos géologues et naturalistes suisses étaient émerveillés de ce coup d'œil. Ils ne pouvaient comprendre d'où tout ce monde était sorti, comment il se faisait que sur les sommets sauvages du Jura, au milieu des sapins et des pâturages, il pût se trouver une population aussi nombreuse, aussi gaie, aussi bien mise, aussi semblable en tous points, extérieurement du moins, à celle des grandes et riches cités ; aussi croyaient-ils qu'une partie des habitans de la ville de Neuchâtel ou de Besançon s'étaient transportés là pour participer à la fête. Quel ne fut pas leur étonnement quand on leur apprit que la plupart de ces gens sortaient de deux localités du Jura qualifiées du nom de villages, et qu'une très petite partie seulement était arrivée de la Chaux-de-Fonds.

Après avoir joui quelque temps de l'ensemble de ce remarquable et pittoresque coup d'œil, nous entrâmes tous dans les trois grandes barques qui devaient ramener la société aux Brenets. Messieurs les notables du Locle, le maire Nicolet à leur tête, en faisaient les honneurs. On y trouva en abondance des fruits rafraîchissans, du vin et des pâtisseries. Nos barques suivirent lentement en mouvement. Cependant elles allaient encore trop vite pour les amateurs des effets pittoresques. Une seule musique (la musique royaliste) s'était amarrée à la barque amiral. Ces braves musiciens qui la composaient, des jeunes gens pour la plupart, portaient sur leurs poitrines la médaille de la fidélité, et pour ma part j'étais fier de leur voir ce signe. La crête des rochers des

D'voilà je démontre dans le fol sur lequel est écrit
 les deux français de l'Église, apparemment la courbe
 de l'Église, c'est-à-dire le nicomien, sont de
 pendant le train dans le même r. la ch. r. p. r. &



D'voilà que c'est à l'œuvre de la courbe de la terre et
 l'équilibre qu'impose d. s. de l'air, qui est l'œuvre
 commune à l'affaire de l'Église, publiquement
 de l'Église de l'Église, au moyen de laquelle il

Spécimen de manuscrit de Frédéric-Eugène Terrisse.

bassins était tout le long du cours du Doubs, du côté de notre pays, surmontée des promeneurs qui retournaient chez eux. Ils apparaissaient groupés au haut des rochers perpendiculaires, moitié à découvert, moitié dans la verdure des arbres. Nous nous faisons réciproquement des signes de reconnaissance, soit en agitant nos chapeaux et nos mouchoirs, soit en nous répondant de la voix, qui était emportée et répétée par les échos d'alentours. On me communiqua sur la barque où je me trouvais les détails de l'arrivée du gros de la société, depuis les Brenets au Saut du Doubs. Il paraît que tout ne s'y était pas passé au contentement des conseillers d'Etat directeurs de la fête, et qu'une musique républicaine avait fait la sottise et eu l'impertinence d'arborer sur sa barque un drapeau fédéral et d'afficher en gros caractères l'invitation du maire du Locle qui l'avait priée de ne pas faire paraître ce signe. Heureusement personne parmi les membres de la société étrangers à notre pays ne s'aperçut de cette insolence, ou du moins ne voulut faire semblant de le remarquer. Tous eurent le bon esprit de ne pas faire la moindre réflexion sur cette affaire, et la musique républicaine voyant sans doute que son coup fourré avait manqué et que sa conduite était appréciée à sa juste valeur par les confédérés, se retira honteusement à l'écart, et ne tenta pas de revenir nous accompagner à notre retour aux Brenets. En revanche, la société avait été émerveillée de plusieurs couplets qui lui avaient été chantés par un chœur de jeunes dames du Locle et composés par un M. Courvoisier de cet endroit.

Les paroles étaient charmantes, et l'effet de ce chant avait été admirable. Tous ceux qui l'entendirent en furent pénétrés. Aussi cela électrisa-t-il tellement Messieurs Escher am Berg de Zurich et de Joannis, professeur à Neuchâtel, que lorsque nous abordâmes à notre retour à la rive des Brenets, le premier proposa un « hurrah » aux syrènes de ces lieux enchanteurs et le second improvisa un charmant couplet, qu'il chanta avec sa grâce et son sentiment accoutumés, sur la proue d'une barque, à l'honneur de ces aimables habitans des montagnes.

Aux Brenets chacun retrouva sa voiture attelée et prête au départ. En un instant la société fut installée dans ces véhicules, et le long convoi qu'ils formaient s'étant immédiatement mis en marche, on ne tarda pas à arriver au Locle. Quant à moi, je fis la route à pied avec quelques amis. Chemin faisant, je fus accosté par un habitant de la Chaux-de-Fonds. Je ne tardai pas à m'apercevoir que c'était le maître de poste de cette localité ; après que je lui eus fait connaître mon nom, il ne put s'empêcher de m'exprimer avec effusion la joie et la satisfaction qu'il éprouvait à voir que tous les honneurs de cette fête avaient été faits par les Royalistes du pays, et que les républicains en eussent été totalement exclus. C'est ainsi, me disait-il, qu'il doit en être à cet égard, comme à tout autre. Il n'appartient qu'aux royalistes de diriger nos affaires, et il faut en venir au point qu'ils président non seu-

lement aux rapports politiques que nous devons avoir avec nos Confédérés, mais encore que la direction des fêtes et des divertissemens que nous sommes appelés à leur donner leur appartient toute entière, et que la *pourriture* soit condamnée en tout et partout à se consumer misérablement à l'écart et loin du reste. Je ne pus m'empêcher d'applaudir aux paroles pleines de sens qui venaient de sortir de sa bouche et je reconnus bien en lui l'un de ces royalistes intelligens et fidèles de nos montagnes.

Aux environs de 5 h. 30, nous arrivâmes dans le bourg du Locle. Au haut du Crêt Vaillant, nous trouvâmes M. le maire Nicolet qui s'était placé là pour engager les membres de la société à descendre dans l'Institut Calame, et qui leur en montrait le chemin. Je me rendis donc dans cet hospice intéressant que j'étais bien aise de revoir depuis seize ans que je ne l'avais visité. Nous y entrâmes avec plusieurs Genevois et Fribourgeois. Dans une grande salle, nous trouvâmes réunis soixante à quatre-vingts filles et autant de garçons chantant des cantiques à quatre voix. Il y avait dans l'effet de ce chant enfantin quelque chose d'indicible, et qui faisait vibrer le cœur. Nous fûmes longtemps dans une espèce d'extase à l'ouïe de ces voix harmonieuses. On avait établi dans une pièce voisine les produits de l'industrie du Locle, qui me parurent plus simples et moins clinquans que ceux de la Chaux-de-Fonds, mais sous un certain rapport plus solides, mieux établis et plus soignés. On voit qu'au Locle l'industrie des horlogers n'exploite que quelques branches, qu'elle ne se lance pas dans tous les genres de montres à la mode du jour, mais qu'elle fabrique bien, et que les branches qu'elle cultive sont anciennes. On fait toujours au Locle des chronomètres, des montres marines et des montres communes. On y voit cependant de beaux et riches ouvrages, ceux, par exemple, destinés pour l'Amérique du Nord. C'est au Locle qu'on fait les montres rondes comme des œufs pour les paysans de la Norvège, celles plus bizarres encore pour les Frisons et les Hollandais, celles pour les Russes, les grosses montres des paysans suisses et allemands, etc. La forme de ces objets n'a pas varié depuis des cinquantaines d'années.

La société visita toutes les autres parties de l'Etablissement de feu M^{lle} Calame. J'entendais les Genevois admirer surtout la simplicité de cette construction, des dortoirs, des chambres, des meubles, des instrumens, etc., etc. Cette simplicité est une excellente chose, disaient-ils, elle est conforme au but de l'établissement : pourquoi loger le pauvre avec luxe ? il n'est pas bon qu'on l'habitue à ces commodités inutiles. Nous aimons mieux voir l'asyle du pauvre semblable à la demeure de l'habitant simple de la montagne qu'à celle du somptueux citadin. Cela nous donne plus de confiance dans l'utilité morale de la fondation que les plus beaux rapports imprimés.

Dans une des salles de l'Etablissement, nous assistâmes à une leçon donnée aux plus jeunes filles, des enfans de 5 à 6 ans. Elles

étaient toutes placées en rond autour de la sous-maîtresse. Celle-ci se tenait au milieu, et leur enseignait les premiers élémens de la connaissance de Dieu et de la nature, de l'étude de l'homme, du calcul, etc., etc. Cette leçon était donnée avec beaucoup de vie. Les petites se reprenaient l'une l'autre et changeaient de place suivant la bonté ou la déféctuosité de leurs réponses. C'était quelque chose de semblable aux cercles de notre école élémentaire de lecture au collège de Neuchâtel. Tous les étrangers qui assistaient à cette visite paraissaient frappés et émus. Dans le lointain se faisaient toujours entendre les voix harmonieuses du chœur de la grande salle, qui vibraient à nos oreilles d'une manière toute particulière et qui remplissaient l'asyle comme d'une odeur suave et délicieuse.

Mais le dîner nous appelait dans la grande salle de l'auberge de la Balance. Nous nous y rendîmes en traversant tout le village du Locle. Comme je n'y étais pas revenu depuis une année avant l'incendie, j'eus beaucoup de peine à m'y reconnaître. Le centre du village avait changé d'aspect. On y voit maintenant de grandes maisons à façades en pierre de taille, une belle place carrée, des rues percées régulièrement. Le Locle est comme rajeuni et embelli depuis son terrible incendie de 1833. A la Balance, un dîner de cent et quelques couverts nous attendait. Le chancelier et le secrétaire d'Etat prirent place au milieu de la table : ils avaient à côté d'eux les membres les plus marquans de la société. Quant à moi, je m'assis au bas de la table à côté d'un M. Schinz, naturaliste de Zurich ou de Schaffhouse, et d'un Saint-Gallois Zollikofer. Le dîner était fort abondant et très bien servi de vin du pays et de France. On était passablement entassé les uns sur les autres. La salle, quoique très longue, était fort basse. Cependant, la plus grande gaieté régnait entre les convives. Tout à coup, on annonce un toast : M. le chancelier a la parole. Il annonce que le gouvernement de l'Etat avait voulu, comme le pays tout entier, faire honneur à la Société des Sciences naturelles et l'accueillir convenablement en lui procurant la facilité de parcourir les montagnes neuchâteloises et de lui faire voir les populations industrielles qui les habitent, les grands villages qu'elles y ont fondés, les établissemens intéressans qu'ils renferment, et les jolis sites du Jura neuchâtelois. « C'est à vous à dire, Messieurs, ajouta-t-il, si le gouvernement de Neuchâtel a réussi dans la réalisation de ce dessein. » (Une foule de voix : parfaitement, pleinement, au-delà de nos espérances !) M. le chancelier fit ensuite une tirade brillante sur l'esprit industriel de nos montagnons, sur les libertés dont ils jouissaient, sur la vie et les richesses qu'elles y avaient créées. « Le gouvernement tenait à vous faire voir de près ces choses, je puis presque dire ces merveilles, ajouta-t-il, car il envisage lui-même les montagnes neuchâteloises comme le plus beau fleuron de sa couronne. » M. le chancelier termina en adressant à la société de gracieux complimens ; il parla si bien, avec tellement de tact, de

grâce et de dignité, qu'un tonnerre d'applaudissemens suivit ses paroles. C'étaient un hourrah général, des battemens de mains, des trépignemens, des bans au pas ordinaire et au pas accéléré ; en un mot un vacarme effroyable de manifestations de joie et de contentement. Quand la société fut un peu calmée, un Vaudois, le professeur Chavannes, à la figure et aux principes de 98 et 1803, se lève gravement et demande la parole. Chacun s'apprête à l'écouter. D'une voix solennelle et pastorale, il annonce au nom de ses compatriotes et des habitans des cantons de la Suisse française en général, que tout ce qu'il avait vu, remarqué et admiré, depuis qu'il avait mis le pied sur le sol neuchâtelois jusqu'à ce moment, dépassait de beaucoup son attente et ses espérances. L'opulence dans la ville de Neuchâtel, des établissemens d'Education montés sur un pied remarquable, des collections vraiment prodigieuses pour un pays comme le nôtre ; dans nos vallées, des villages bien bâtis, des champs bien cultivés, une population nombreuse ; dans nos montagnes, l'industrie, l'activité, la richesse ; dans nos sites, le grave et le pittoresque ; partout une prospérité générale ; partout l'accueil le plus cordial et le plus fraternel ; qu'en conséquence il se sentait pressé de témoigner ici, solennellement et publiquement, sa haute admiration pour toutes ces merveilles et d'adresser en particulier au nom des sections de la Suisse française leurs sentimens de gratitude et de reconnaissance pour un gouvernement aussi éclairé et aussi bienveillant que le gouvernement neuchâtelois et pour son digne représentant, M. le chancelier Favarger. — Ces mots furent suivis d'un tonnerre d'applaudissemens. — On était encore sous l'impression de ce discours, que je voyais à côté de moi mon petit professeur Schinz se remuer, se démener comme si quelque chose de violent préoccupait son esprit. Tout à coup, il se lève et demande la parole avec vivacité. Le silence se rétablit. Je n'entends pas, dit-il en allemand, que la Suisse française soit seule à manifester ici son admiration et ses remerciemens au gouvernement neuchâtelois, et que la Suisse allemande se tire en arrière dans cette circonstance. C'est pourquoi, au nom des cantons allemands, je déclare solennellement ici que tout ce que nous avons été à même de voir et d'admirer dans le pays de Neuchâtel a dépassé tellement notre attente, que nous n'avons point de paroles pour exprimer dignement les sentimens qui nous animent.

Voilà ce qui fut dit dans le repas du Locle le 26 juillet 1837 par deux confédérés dont on ne peut soupçonner l'impartialité (car tous deux sont assez connus par leur tendance semi-radical, pour ne rien dire de plus), le tout en présence d'à peu près 150 personnes de tous les Cantons.

D'autres toasts suivirent ; le secrétaire d'Etat, Calame, dit aussi son mot avec sa noblesse accoutumée. « On ne peut pas assez répéter les bonnes choses, s'écria-t-il. Je bois encore à la prospérité de la Société helvétique et je désire qu'elle s'accroisse de plus en plus, qu'elle avance dans son œuvre scientifique, qu'elle s'in-

téresse à ce Jura industriel, car la science qu'elle propagera peut seule faire prospérer et consolider notre industrie nationale.»

Un membre de la Société, un Genevois, proposa une collecte en faveur de l'Etablissement des Billodes. On mit tout de suite un petit panier en circulation, et l'offrande que chacun y déposa fit une somme abondante. Enfin M. Fueter de Berne, pharmacien, récita de nouveau plusieurs couplets improvisés et appropriés à la circonstance. On applaudit vivement et à juste titre à l'idée joliment rendue que les cœurs des membres de la société battaient pour les habitans de nos montagnes aussi vivement que le « tic-tac » des montres qu'ils fabriquaient.

Enfin à 9 heures, après un charmant et copieux festin, chacun remonta dans sa voiture avec un ordre parfait. Il y eut des lits et des logemens préparés chez les Bourgeois du Locle, pour les membres de la société qui désiraient prolonger leur séjour aux montagnes. Quelques-uns en profitèrent ; le reste revint à Neuchâtel dans les vingt-deux voitures qui cheminaient à la lueur des flambeaux. Nous ne rentrâmes chez nous qu'à 2 heures du matin et sans accident.
